Fiche Synthèse Appel à Projet :

fonds spéciaux PECO, PESE et Maghreb 2020 (OFAJ)

**Porté par :** OFAJ

**Date de clôture : 1er novembre 2019**

**Description :**

L’OFAJ dispose de trois fonds spéciaux, dédiés à trois régions différentes, pour encourager des projets de mobilités des jeunes et des formations comportant une dimension trinationale :

1. [Fonds PECO](https://www.ofaj.org/media/fonds-special-peco-2020.pdf) : Pays de l'Europe centrale et orientale
2. [Fonds PESE](https://www.ofaj.org/media/fonds-special-pese-2020.pdf) : Pays de l'Europe du Sud-Est
3. [Fonds Maghreb](https://www.ofaj.org/media/fonds-special-maghreb-2020.pdf): Algérie, Maroc, Tunisie

Le choix du fonds sur lequel le porteur de projet doit se positionner dépend du pays tiers intégré dans le partenariat. *Ex : Fonds Maghreb si le partenariat comprend une partenaire français, un partenaire allemand et un partenaire marocain.*

**Types de projets soutenus :**

Echanges de jeunes et formations entre France, Allemagne et pays tiers.

**Critères d’éligibilité :**

Eligibilité du porteur de projet

Organisations et associations dans le secteur de l’éducation des jeunes et des adultes, de la culture, des sciences, des médias et du sport ainsi que les établissements scolaires, universitaires et d’enseignement professionnel, les sites commémoratifs, les comités de jumelage et les collectivités territoriales.

Au moins une organisation par pays participant doit être impliquée sur un pied d’égalité dans la conception et la mise en œuvre du projet.

Partenaire éligible

* Toute organisation du secteur public/privé implantée en Allemagne/ dans un pays tiers.
* Le partenariat doit comprendre au moins trois entités.
* Le financement de projets comportant plus de trois pays participants (coopération régionale) n’est possible qu’à titre exceptionnel, justifié au niveau du contenu thématique par un lien géographique régional et/ou historique entre les pays impliqués.

Publics bénéficiaires

* Entre 4 et 60 participants (es) (accompagnatrices/accompagnateurs inclus).
* Il est nécessaire de veiller à l’équilibre des groupes issus des trois pays.
* Age des participants :
* Echanges : jeunes âgés de > de 30 ans
* Formations: jeunes âgés de > de 30 ans

Période pendant laquelle le projet doit se dérouler

Les projets devront se dérouler entre janvier et décembre 2020.

Durée et calendrier des projets

Un projet (échange de jeunes ou formation) se compose de **trois phases** de rencontres effectuées sur une durée d’1 à 3 ans : une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune.

NB : La journée des trajets aller et retour compte pour un jour. Le calcul du nombre de jours s’effectue en comptant le nombre de nuitées passées sur le lieu de l’échange.

Autre

Durant la réalisation du projet, la langue de chaque partenaire doit être utilisée.

**Financements et/ou ingénierie :**

Subvention maximale :

20.000€ (généralement, les subventions accordées se situent entre 14.000 et 18.000€)/ phase, comprenant les frais suivants :

Frais de voyage : nombre de km entre le lieu de départ des participants vers le lieu du séjour x 0,12€ (x 0,18€ pour JAMO) x nombre de participants (voir le [tableau de calcul](https://www.ofaj.org/ressources/calcul-de-la-subvention-pour-frais-de-voyage-a-l-ofaj.html) de l’OFAJ)

Frais de séjour : nombre de participants x nombre de jours x 15€ (x25€ pour JAMO)

Frais de programme : nombre de jours x forfait pouvant aller jusqu’à 250 €

Animation linguistique : nombre de jours x forfait pouvant aller jusqu’à 150 €

Dans le cadre des projets financés par les fonds spéciaux, les subventions pour les frais de voyage, de programme et d’animation linguistique peuvent être majorés de 20%.

Pour les frais de séjour, les subventions peuvent être majorées de 40%.

**Modalités et démarches :**

1. Avant de déposer un projet, l’OFAJ demande au porteur de projet d’en informer leur centrale OFAJ. Pour les fédérations de la Ligue de l’enseignement et leurs associations affiliées, la centrale est le confédéral. Personne à contacter au confédéral: jmeyer@laligue.org
2. Remplir le formulaire de subvention correspondant ci-joint. Une fois le formulaire rempli, appuyez sur le bouton « Envoyer la candidature » à la page 8 du formulaire. Un courriel adressé à trinational@ofaj.org s’ouvrira automatiquement.
3. Le formulaire de demande doit être accompagné d'un programme prévisionnel et d'un plan financier détaillé (voir exemple ci-joint). Ils doivent être joints au mail d’envoi de la candidature.



**NB :** Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases I, II et III) avant le 1er novembre de chaque année en utilisant le formulaire ci-dessus. Les phases de projet qui auront lieu dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

**Critères de sélection :**

Qualité pédagogique du programme proposé

* Expérience de l’équipe d’animation dans les échanges internationaux ;
* Implication des jeunes dans la préparation et le déroulement des projets ;
* Equilibre entre le nombre de participants français et allemands.

Critères thématiques varient selon les fonds, consultez les sites respectifs des fonds pour plus d’informations (voir lien hypertexte dans *Description*).

Remarque : Les échanges ciblant **les JAMOs** (Jeunes avec moins d’opportunités ; voir définition [ici](https://www.ofaj.org/media/jeunes-avec-moins-dopportunites-definition-selon-les-directives-de-lofaj.pdf)) seront privilégiés.

**Informations complémentaires :**

Contact (Ligue de l’Enseignement) :

Julien Meyer

Tel.: +33 1 43 58 97 96

Mail : jmeyer@laligue.org